

UN LIBRARY



NATIONS UNIES

NOV 26 1979

ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

A/C.5/34/L.18
19 novembre 1979

FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL/FRANCAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 100 de l'ordre du jour

COORDINATION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
ET LES INSTITUTIONS SPECIALISEES AINSI QUE L'AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ENERGIE ATOMIQUE

Cuba : projet de décision

L'Assemblée générale,

Rappelant la section VI de la résolution 33/116 B sur l'incidence de l'inflation sur les budgets des organismes des Nations Unies,

Tenant compte du volume et de l'intensité des travaux de la Cinquième Commission pendant la trente-quatrième session de l'Assemblée générale,

Décide de remettre à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale l'examen de ce point et considère qu'à ladite session, lorsqu'il sera procédé à l'établissement du calendrier des travaux de la Cinquième Commission, un rang de priorité devra lui être accordé afin qu'il puisse être dûment examiné par l'Assemblée générale.